

Date	Submitted	Accepted	Published
	15 th January 2026	7 th July 2026	12 th August 2026

DES BOUTIQUES TEMOINS AUX POINTS DE VENTE DE CEREALES AUX PERSONNES VULNERABLES : UNE STRATEGIE POUR FACILITER L'ACCES DES PRODUITS CEREALIERES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU (2008-2020)

Zara DAO^{1*}



Zara DAO

*Corresponding author email: daozeha1981@gmail.com

¹Université Norbert ZONGO, Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire et Archéologie, BP 376, Koudougou, Burkina Faso

RESUME

Ouagadougou, capitale politique du Burkina Faso ne produit pas de céréales. Ce sont les communes rurales de Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin Dassouri qui l'approvisionnent insuffisamment. Ce déficit céréalier impacte négativement l'alimentation de la population de la commune urbaine, qui est Ouagadougou, surtout celles des personnes vulnérables, d'où la création des boutiques témoins. Ce travail de recherche historique a pour objectif d'examiner les stratégies mises en œuvre par l'État afin de surtout faciliter l'accès économique et physique aux céréales en s'intéressant particulièrement aux boutiques témoins. Pour cela, nous avons utilisé des documents écrits, des témoignages oraux et de nombreux ouvrages de référence. L'étude a cherché à comprendre comment ces boutiques témoins ont constitué une stratégie du gouvernement burkinabé pour faciliter l'alimentation des habitants de Ouagadougou. Le contexte, à savoir, la présentation de situation géographique et alimentaire de la province du Kadiogo montre des crises alimentaires récurrentes. Face aux pénuries alimentaires fréquentes dans cette province et ailleurs, l'État a dû agir pour en limiter les conséquences. Même après l'ouverture de l'économie et du commerce, l'État a été obligé de mettre en place des dispositifs de régulation des prix des produits céréaliers. La forte augmentation des prix en 2008, combinée aux faiblesses des systèmes déjà existants, tels que les procédures de l'utilisation des stocks de sécurité alimentaire en cas de crises alimentaires, a poussé l'État à créer ces "boutiques témoins" pour faire face à l'insuffisance alimentaire. Ces denrées vendues dans ces boutiques témoins proviennent du stock d'intervention dont les procédures de déstockage sont plus souples. Les conclusions montrent que ces boutiques témoins ont soulagé les habitants de Ouagadougou, surtout les plus vulnérables, entre 2008 et 2020. Les gens ont particulièrement apprécié que les céréales soient abordables et faciles à trouver. Néanmoins, l'analyse révèle que malgré les différents efforts étatiques, tels un approvisionnement régulier, pour nourrir les habitants de la ville de Ouagadougou et surtout les personnes vulnérables à travers les boutiques témoins, la demande dépasse largement l'offre disponible, ce qui entraîne un épuisement rapide des stocks.

Mots clés: stratégie, boutique témoin, genèse, accès aux céréales, atout, contrainte, Ouagadougou

Citation: Zara D Des Boutiques Temoins aux Points de Vente de Cereales aux Personnes Vulnerables : Une Strategie Pour Faciliter l'Acces des Produits Cerealiers Dans la Ville de Ouagadougou (2008-2020). *Afr. J. Food Agric. Nutr. Dev.* 2026; **26(6)**: 30056-30073.
<https://doi.org/10.18697/ajfand.153.26880>



ABSTRACT

Ouagadougou, the political capital of Burkina Faso, does not produce grain. Instead, it relies on insufficient supplies from the rural communes of Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba, and Tanghin Dassouri. This grain shortage negatively impacts the food security of the population in the urban commune of Ouagadougou, particularly vulnerable individuals, which led to the creation of demonstration stores. The objective of this historical research is to examine the strategies implemented by the government, primarily to facilitate economic and physical access to grains, with a particular focus on model stores. To this end, we used written documents, oral testimonies, and numerous reference works. The study sought to understand how these model stores constituted a strategy by the Burkinabé government to ensure food security for the residents of Ouagadougou. The context namely, the geographic and food situation in Kadiogo Province reveals recurring food crises. Faced with frequent food shortages in this province and elsewhere, the government had to take action to limit their consequences. Even after the economy and trade were liberalized, the government was forced to implement measures to regulate the prices of grain products. The sharp rise in prices in 2008, combined with weaknesses in existing systems such as procedures for using food security reserves during food crises prompted the government to create these “model stores” to address food shortages. The foodstuffs sold in these model stores come from intervention stocks, for which the procedures for releasing stock are more flexible. The findings show that these pilot stores provided relief to the residents of Ouagadougou especially the most vulnerable between 2008 and 2020. People particularly appreciated that the grains were affordable and easy to find. Nevertheless, the analysis reveals that despite various government efforts such as ensuring a steady supply to feed the residents of Ouagadougou, especially vulnerable individuals, through the pilot stores, demand far exceeds available supply, leading to a rapid depletion of stocks.

Key words: strategy, model store, origins, access to cereals, advantage, constraint, Ouagadougou

Citation: Zara D Des Boutiques Temoins aux Points de Vente de Cereales aux Personnes Vulnérables : Une Strategie Pour Faciliter l’Acces des Produits Cerealiers Dans la Ville de Ouagadougou (2008-2020). *Afr. J. Food Agric. Nutr. Dev.* 2026; **26(5)**: 30055-30072.

<https://doi.org/10.18697/ajfand.153.26880>



INTRODUCTION

Depuis l'indépendance du Burkina Faso (ex Haute-Volta), une croissance accélérée de la population de la ville de Ouagadougou a été observée (voir graphique 1, p. 6). Cette croissance de la population était due au fait que Ouagadougou est le chef-lieu de la province du Kadiogo, de la région du Centre et la capitale du Burkina Faso. Commune urbaine, Ouagadougou dépendait des autres régions en produits céréaliers. Les six communes rurales de la province du Kadiogo n'étaient pas des grandes zones de production céréalière. C'est ainsi qu'il est difficile voire impossible de dégager des excédents conséquents pour ravitailler la commune de Ouagadougou. Il s'était posé un problème de disponibilité car la production agricole était régulièrement inférieure au besoin céréalier de la population. Par conséquent, une difficulté d'accessibilité céréalière a été observée pour la population urbaine en général et pour les personnes vulnérables en particulier.

Pour mieux comprendre l'étude, la stratégie institutionnelle se définit comme les actions mises en œuvre par l'Etat pour résoudre un défi. L'accessibilité céréalière pour un ménage correspond à ses capacités en matière de production, d'échange et de transfert. Ce qui a permis de distinguer l'accès économique et physique aux denrées. Quant aux boutiques témoins, ce sont des boutiques dédiées à la vente des produits céréaliers à des prix subventionnés par l'Etat. L'objectif est de rendre les coûts de ces céréales abordables pour les populations vulnérables.

Des études ont été menées sur la problématique de l'approvisionnement alimentaire de la population urbaine et les pratiques alimentaires [1]. Cependant, cela a concerné d'autres aspects ou une autre chronologie. L'objectif de cette étude est d'examiner la contribution des boutiques témoins dans la stratégie institutionnelle d'accessibilité des céréales dans la ville de Ouagadougou?

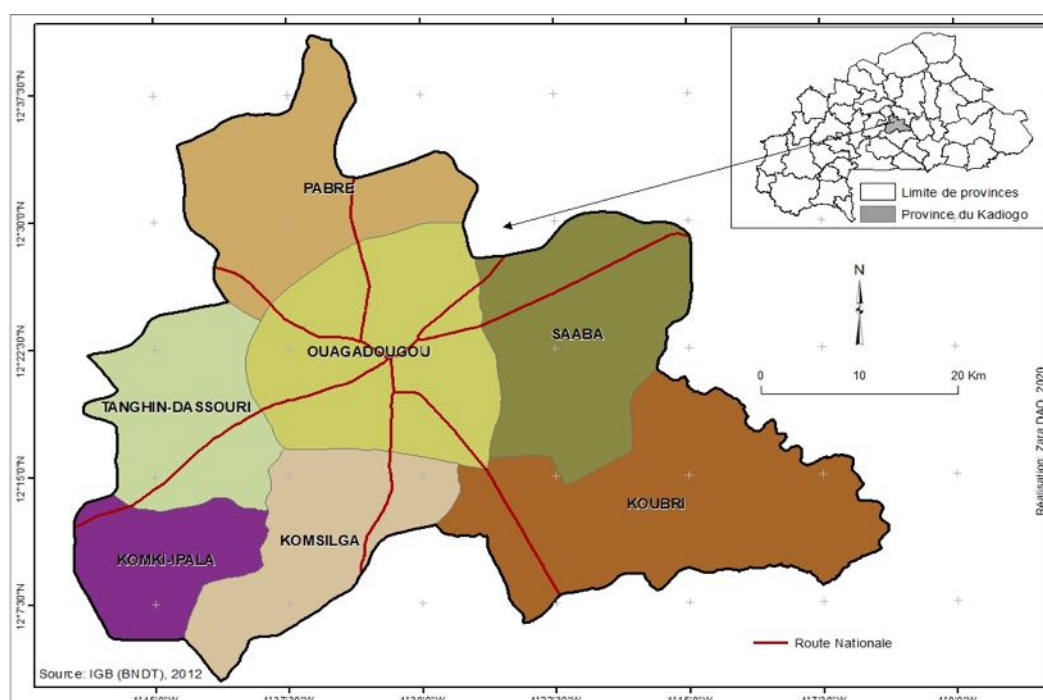
Les bornes chronologiques vont de 2008 et 2020. L'année 2008 correspond à la mise en place des premières boutiques témoins dans la ville de Ouagadougou dans un contexte de crise alimentaire et de cherté de la vie au Burkina Faso. La campagne agricole 2020-2021 a été déficitaire au Burkina Faso en général et dans la province du Kadiogo en particulier avec un taux de couverture de 9% et la région du Centre constitué de la seule province du Kadiogo enregistre plus de 73% de ménages non autonomes [2]; C'est le pourcentage des ménages agricoles qui n'ont pas pu couvrir leurs besoins céréaliers avec leur production de ladite campagne et les stocks de la campagne passée. En outre, la Covid 19 a également eu un impact non négligeable sur les prix des produits céréaliers. Cette étude historique permet d'examiner l'impact des boutiques témoins dans l'accessibilité en produit céréalier de la population de la ville de Ouagadougou en général et celle vulnérable en particulier.

Ainsi, il s'agit de présenter d'une part les matériels et méthodes, en exposant la situation céréalière de la province du Kadiogo et la méthodologie, et d'autre part d'analyser les résultats tout en les discutant.

MATERIELS ET METHODES

Zone d'étude

L'étude a été menée sur la province du Kadiogo et centrée sur Ouagadougou, la plus grande ville du Burkina Faso. Elle est composée de la commune urbaine de Ouagadougou et de six communes rurales¹. Cette province est située au centre du Burkina Faso². En raison de sa position centrale, elle a été également appelée la région du Centre (voir carte n°1).



Carte n°1 : Les communes de la province du Kadiogo

Cette province est comprise entre les isohyètes 600 mm et 900 mm correspondant au climat soudano-sahélienne. Selon les critères de profondeur et de position physiographique, les sols de la province du Kadiogo sont composés des sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés (59,7%) et les sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et à concrétions (19,8%) [3]. Ces sols sont généralement pauvres, fragiles et par conséquent vulnérables à l'érosion. La pauvreté chimique confère à ces sols une valeur agronomique quasi nulle [4]. Les péjorations climatiques ainsi

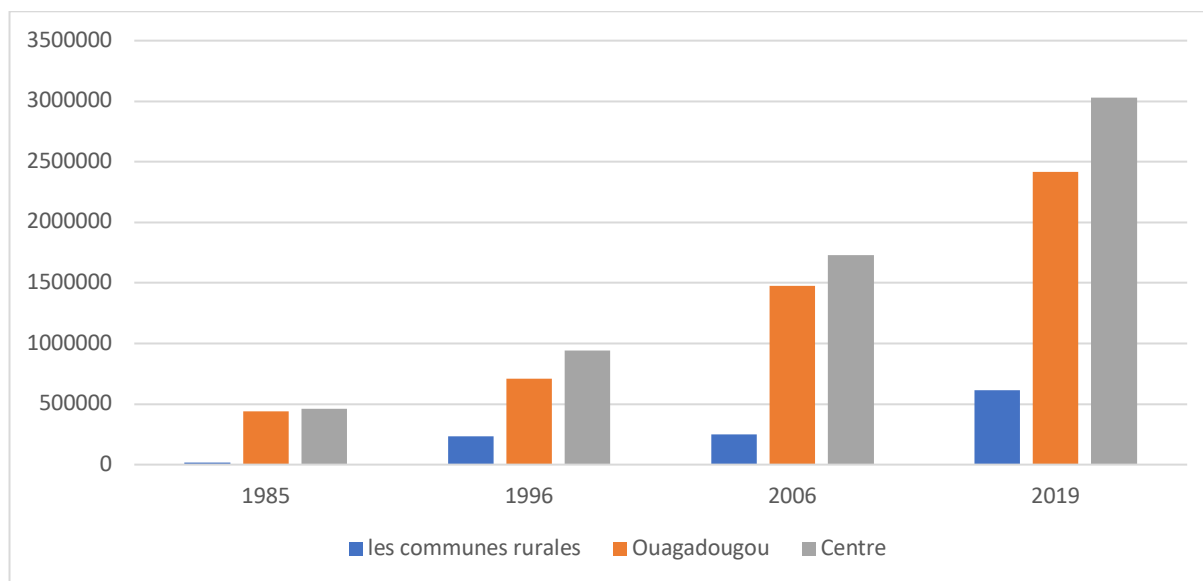
¹ Les communes rurales de la province du Kadiogo sont: Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin Dassouri

² Elle est issue du découpage administratif (loi N° 013-2001/AN) du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre est l'une des treize (13) du Burkina Faso

que l'infertilité des sols sont des facteurs qui font que les rendements des cultures céréalières sont généralement faibles exposant ainsi la population de la province à un déficit céréalier régulier.

La population de la ville de Ouagadougou a connu une croissance constante car elle a évolué de 465 969 habitants en 1985 [5] à 2 415 266 habitants en 2019 (graphique n°1) [6]. Cela a été dû à plusieurs facteurs dont une forte natalité et un exode rural accentué.

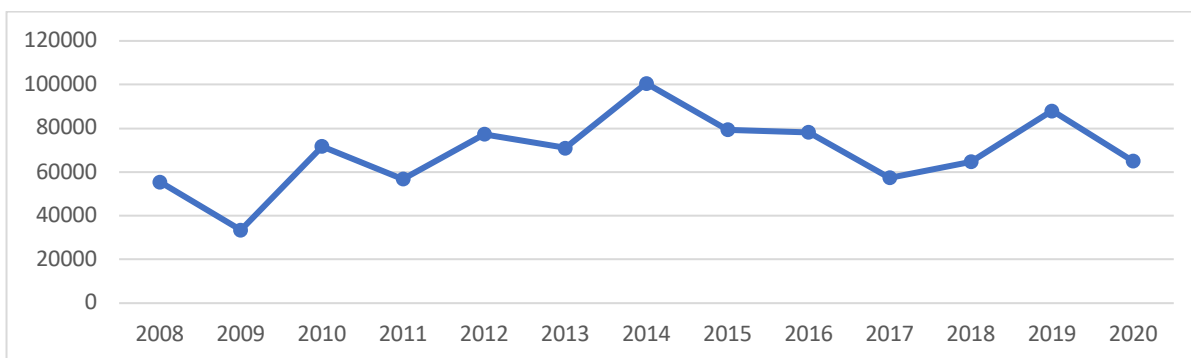
Cette augmentation de la population de Ouagadougou a posé, entre autres, des défis à relever, celui de la disponibilité et de l'accessibilité vivrière.



Graphique n°1 : Evolution démographique de la ville de Ouagadougou de 1985 à 2019

Source : INSD (a), 2022, op.cit., p.8

Ce graphique prouve qu'il y a la nécessité de nourrir un nombre de plus en plus important de citoyens ne travaillant pas la terre. Ouagadougou ne produisant pas les céréales, s'alimentait, aux dépends des zones rurales encore vouées à une agriculture d'autoconsommation. Les populations rurales pratiquaient les activités du secteur primaire surtout l'agriculture. En 2019, les 20% de la population rurale qui pratiquait une agriculture de subsistance, devait produire pour ravitailler les 80% [7] de la population de Ouagadougou, entrainant une difficulté majeure pour la disponibilité et l'accessibilité céréalière (graphique n°2).

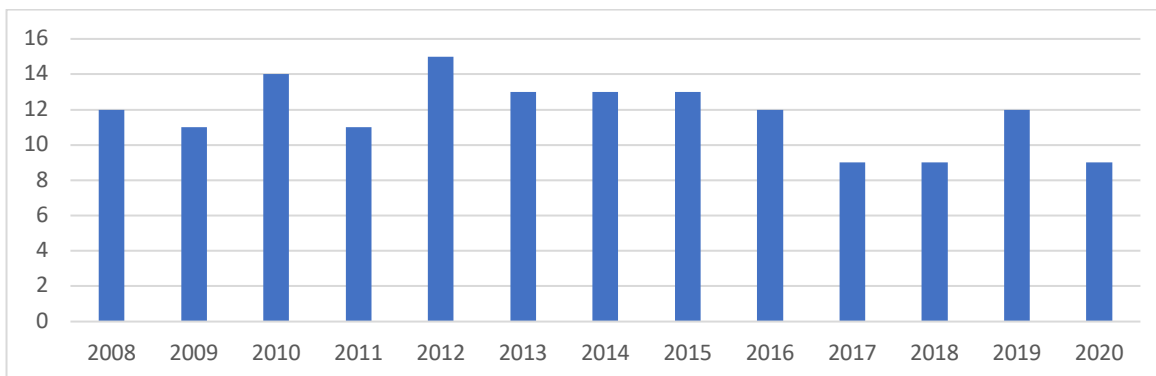


Graphique n°2: Production céréalière du Kadiogo en tonnes de 2008 à 2020

Source: Ministère de l'agriculture, Résultats définitifs des campagnes agricoles de 2008 à 2020

La production céréalière du Kadiogo évoluait en dents de scie. Plusieurs facteurs influencent la production céréalière au Burkina Faso, notamment les facteurs conjoncturels (sécheresses, invasions acridiennes) et les facteurs structurels comme la pauvreté.

Le constat est que cette production est nettement en deçà des besoins de la province du Kadiogo. Ce qui conduit à un faible³ taux de couverture de la province du Kadiogo (graphique n 3) prouvant que la province est chroniquement déficitaire de 2008 à 2020.



Graphique n°3 : Taux de couverture du Kadiogo en % de 2008 à 2020

Source: Ministère de l'agriculture, Résultats définitifs des campagnes agricoles de 2008 à 2020

Ce faible taux de couverture a posé la problématique de la disponibilité ainsi que de l'accessibilité céréalière de la ville de Ouagadougou.

Collecte et analyse des données

³ Un taux de couverture céréalière est dit excédentaire lorsque ladite zone peut couvrir plus de 120% des besoins céréaliers. Il est équilibré lorsque le besoin céréalière couvert varie entre 90 et 120%, et déficitaire lorsqu'il est inférieur à 90%

Pour bâtir notre analyse, nous avons commencé par la consultation des documents écrits, tels que les rapports officiels du ministère en charge de l'Agriculture. Des ouvrages spécialisés et des recherches scientifiques ont également été d'une grande aide pour enrichir notre réflexion. En complément, nous avons mené des entretiens.

Pour recueillir les informations, nous avons opté pour une approche qualitative, en nous fondant sur une enquête intensive. Le travail sur le terrain a duré sept jours, réalisé par une équipe de deux enquêteurs que nous avons formés et supervisés personnellement. Un guide d'entretien a été élaboré et administré à 53 personnes. Divers acteurs clés de Ouagadougou, entre autres, des représentants de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire (SONAGESS), des personnes achetant des céréales, des commerçants et les vendeurs des boutiques ont répondu au guide d'entretien. Nos questions visaient à comprendre, entre autres, les types de céréales proposés, leur facilité d'accès tant physique que financière ainsi que les atouts et les défis rencontrés par ces boutiques témoins. Toutes ces informations ont ensuite été analysées. L'objectif de cette démarche qualitative était double : d'une part, dépeindre la réaction des autorités gouvernementales en se basant sur les documents consultés et les témoignages recueillis ; d'autre part, capter les points de vue variés, les opinions et les éventuels impacts signalés par nos interlocuteurs.

Cette analyse se base sur les théories économiques de John M. Keynes, un économiste influent de son époque. Sa théorie générale offre aux pouvoirs publics, à savoir l'Etat, les moyens de contrecarrer les dysfonctionnements essentiels des économies marchandes. Plus largement, sa théorie aurait servi à redéfinir les relations entre l'Etat et l'économie de marché par la combinaison, inédite, de préoccupations sociales et de l'initiative privée [8]. Outre son rôle d'organisation internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), précise ce qu'implique la définition de la sécurité alimentaire – c'est-à-dire la disponibilité, l'accessibilité, la bonne utilisation et la stabilité de la nourriture – a solidement établi l'idée que les gouvernements ont un devoir, à la fois moral et légal, de garantir ces conditions fondamentales particulièrement au niveau national.

RESULTATS ET DISCUSSION

La genèse et la mutation des Boutique Témoin

La Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire [9], structure de gestion du stock national de sécurité alimentaire avait, entre autres, quelques difficultés dans la vente à prix social, conduisant au 31 décembre 2009 à un manque à gagner s'élevant à 103994650 F CFA [10]. Aussi, une vague de flambées de prix a été observée sur les marchés des matières premières à travers le monde en 2008.

Le Burkina Faso, n'a pas été épargné par ce phénomène qui avait pris une certaine ampleur en raison des manifestations, violentes et pacifiques, survenues dans plusieurs villes du pays pour réclamer des mesures contre cette situation de « vie chère » [11]. L'État a engagé une série de rencontres avec les couches socio-professionnelles. Suite aux concertations avec les opérateurs économiques, ceux-ci s'étaient engagés à ouvrir des boutiques témoins au sein desquelles les produits de première nécessité concernés par l'inflation seraient disponibles aux prix suggérés par l'État [12]. Cependant, les boutiques témoins n'avaient pas été très opérationnelles les premières années parce que, d'une part leurs listes n'avaient pas été diffusées à temps, et d'autre part leur nombre très limité n'assurait qu'une faible couverture urbaine.

La Politique Nationale de Protection Sociale et les Plans Opérationnels et de Résilience avait émergé à partir de 2012 a donné une nouvelle dynamique. Ils avaient pour objectif de soutenir les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le programme de Boutiques Témoins était réapparu dans le Programme 1 de cette politique en répondant à l'objectif spécifique d'assurer une sécurité alimentaire aux ménages pauvres et vulnérables. Cet objectif s'appuyait sur l'Action Prioritaire 4 : « *Subvention de certains produits de grande consommation (céréales huile et sucre) au profit des pauvres* » [13]. Il s'agissait d'un type de subvention servant à améliorer l'accès d'une partie de la population aux aliments, mais aussi à stabiliser leurs prix.

Eu égard aux difficultés que connaissaient les populations défavorisées des zones déficitaires et dans les zones urbaines, l'État a officiellement remplacé l'appellation « *Boutiques-témoins* » en janvier 2018 par « *Points de vente de céréales aux personnes vulnérables* ». Il s'est agi d'apporter une assistance sociale à ces personnes au nom de la solidarité nationale. Les céréales vendues dans les boutiques témoins étaient subventionnées par l'État à hauteur de 30% de vente sur les marchés de consommation [14]. Cette opération visait à contribuer à l'accessibilité aux céréales et aussi à jouer un rôle dans la stabilisation des prix des céréales au Burkina Faso.

L'accès économique des céréales dans les boutiques témoins

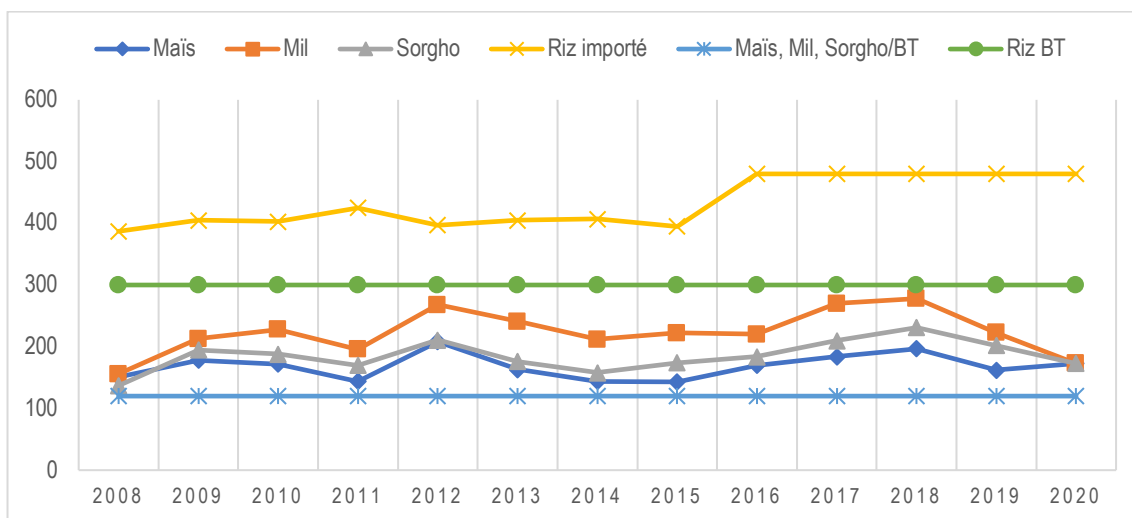
Ce nouveau dispositif, mis en œuvre, n'était pas nouveau, car pendant la période coloniale les Sociétés Indigènes de Prévoyance ont été créées en 1931 [15]. Certains travaux affirment que ces SIP avaient, entre autres, pour but de parer à « l'imprévoyance » de l'indigène, de veiller à la constitution des greniers de réserves vivrières [16]. Cependant, le contexte et les caractéristiques de mise en œuvre de ces greniers des SIP étaient différents. A la période postcoloniale, les greniers de sécurité alimentaire de la Fédération Nationale de Groupement Naam [17] et les banques de céréales [18] ont été initié à la période postcoloniale surtout avec les

crises alimentaires des années 1970. Des similitudes et dissemblances sont observées entre ces banques de céréales, les greniers de sécurité alimentaire et les boutiques témoins.

Ouagadougou était l'une des deux premières villes à bénéficier des boutiques témoins ; puis cela s'est progressivement étendu à toutes les régions du Burkina Faso. Pour se procurer des céréales, le client devait se présenter devant l'agent de vente avec une pièce d'identité et une somme de 6 000 Francs CFA pour avoir droit à un sac de 50 kg de maïs ou de sorgho et 15 000 Francs CFA pour le riz. Cette action menée par le gouvernement avait été positivement appréciée par la population. Comme l'affirmait Moumouni Ouédraogo en ces termes : « *Les Boutiques témoins soulagent beaucoup car chez les commerçants le sac de 100 kg de maïs fait 18000fr ce qui n'est pas donné à n'importe qui de s'en procurer. Avec 6000 Francs dans les boutiques témoins, tu as un sac de 50 kg* » [19]. Quant à Adama Ouédraogo, restauratrice, « *cette baisse de prix est un pas dans l'atténuation de la cherté de la vie, même si mon souhait, c'est de voir d'autres produits prises en compte par cette mesure* » [20]. Ces résultats sont similaires à ceux de Nassourou Abdourahmane et al « *Les promoteurs des greniers insistent sur le caractère social de ce système de stockage, basé essentiellement sur des achats de céréales en période de récolte et destiné en priorité aux plus indigents en période de « soudure* » » [21] et de celle de Mamadou Sanfo, « *Les conditions de cession de ces banques de céréales sont plus abordables que chez les commerçants pour ne pas compromettre l'accès des familles ayant connu de mauvaises récoltes* » [22]. Ce qui prouve le caractère social de toutes ces structures.

Dans le contexte de Covid 19, les prix des produits céréaliers, surtout importés comme le riz, avaient connu une inflation. Selon Mamoudou Sawadogo, « *le prix du sac de 50kg était passé de 16 000 F CFA à 21 500 F CFA* » [23]. A l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etats, lors de la validation du bilan 2020 de la SONAGESS, la Ministre Déléguée en charge de l'Administration territoriale, Pauline Zouré avait affirmé « *Dans certaines zones, les enquêtes ont révélé que le sac de riz est acheté à 30000 F CFA* » [24]. Cette augmentation est corroborée par la FAO en ces termes : « *les effets de la COVID 19 au niveau des pays dépendront de leur position relative face à la balance commerciale agroalimentaire* » [25]. Pour un pays importateur de cette céréale, si la quantité disponible vient à manquer ou si l'approvisionnement est perturbé, les prix peuvent devenir très instables, avec des hausses ou des baisses soudaines, ce qui fut le cas en 2020.

Dans les boutiques témoins / les points de vente de la SONAGESS, une nette différence du prix est constatée au niveau du graphique n°4. Les céréales vendues par les Boutiques Témoins sont accessibles économiquement par rapport au coût sur le marché.



Graphique n°4 : Le prix moyens des produits céréaliers à Ouagadougou de 2008 à 2020 au kg

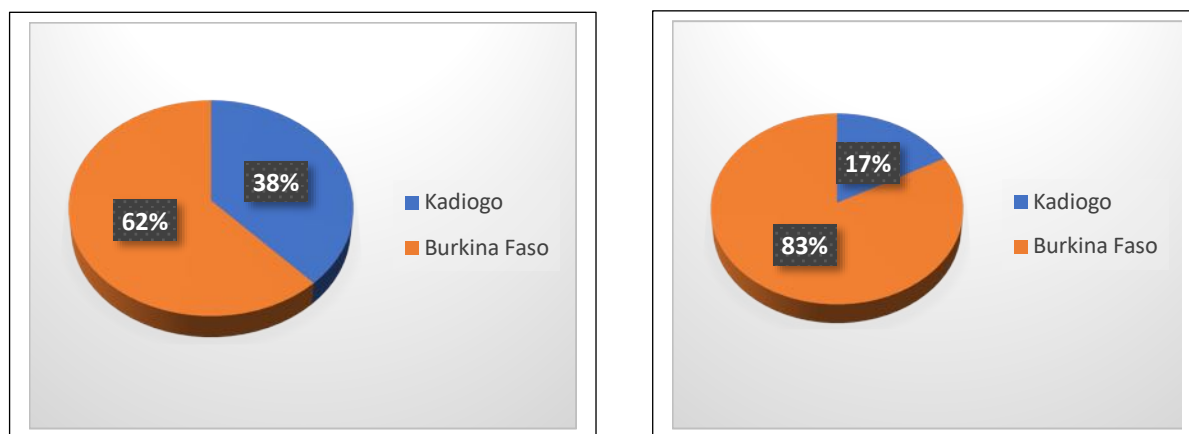
Source : INSD, Annuaire statistiques de 2015 et 2020

Les coûts des produits céréaliers sur les marchés ont évolué en dent de scie. Les pics de 2012 et 2018 coïncidaient avec les crises alimentaires de 2011 et 2017. Le constat est également que les prix sur les marchés dérivent du fait que l'importation de ces céréales est importante. Ce qui conduit à une hausse des prix comme c'est le cas surtout pour le riz. Dans les boutiques témoins, les céréales sont conditionnées par sac de 50 kg. Tandis qu'au niveau des greniers de la FNGN « l'unité de mesure est diversifiée, du sac à la louche pour permettre à toute personne de repartir avec une quantité de céréale » [26].

L'accès physique des céréales dans les boutiques témoins

Un grand nombre de boutiques témoins se trouvait dans la province du Kadiogo plus précisément dans la ville de Ouagadougou. En 2015, 46 boutiques témoins sur 53 étaient dans la commune urbaine de Ouagadougou et 6 dans ses communes rurales. Entre 2013 et 2020, plus du ¼, (28%) des vivres vendus dans ces boutiques témoins l'ont été dans le Kadiogo [27].

En outre, en 2020, le nombre de boutiques témoins dans le Kadiogo est passé à 34 dont 28 pour Ouagadougou [28] (confer les graphiques n°5 et 6 p. 12).



Graphique n°5: La répartition de Graphique n°6 : La répartition de boutiques témoins en 2015 en % boutiques témoins en 2020 en %

Sources: Savadogo A., op.cit., 23/04/2015, BF, 2021, op.cit

Avec la nouvelle dénomination à partir de 2018, l'opération a ciblé en priorité la population vulnérable. Selon le rapport de 2018, en dehors de la région du Centre où la pauvreté monétaire a une incidence faible (5,3%), toutes les autres régions enregistrent une incidence plus ou moins importante [29]. Ce même rapport indique l'ampleur de la pauvreté alimentaire qui est beaucoup plus prononcée dans toutes les régions surtout dans la région du Nord (81,3%). Ce qui a conduit à l'ouverture des boutiques témoins/points de vente dans les autres régions à risque.

Ces boutiques témoins confirment leur apport à l'accessibilité des produits céréaliers. Cependant, de nombreuses limites ont influencé l'atteinte des objectifs.

Les contraintes des boutiques témoins

Ces boutiques témoins ont été appréciées à leur juste valeur par l'opinion nationale qui n'hésitait pas à les considérer comme l'une des mesures les plus réussies. Mais de nombreux défis restait à relever.

La quantité de céréales destinée à la vente à prix social et subventionné était inférieure à la forte demande exprimée par la population. Cela conduisait à des pénuries ou des ruptures dans la fourniture des denrées. C'est le constat fait par Moussa Paré, acheteur de céréales quand il dit : « *Je suis arrivée et on m'a dit qu'il y'a rupture pourtant j'avais besoin de ce sac pour pouvoir alimenter la famille* » [30]. Ces ruptures de céréales dans les points de vente sont décriées par les populations qui sont dans le désarroi. Le constat suivant a été fait lors d'une visite de terrain du Directeur Général de la SONAGESS : « *En 2018 dans l'Arrondissement 2 de Ouagadougou, notamment à la maison des jeunes abritant la boutique n° 2, la responsable de vente affirme qu'elle a déjà enregistré 174 bénéficiaires de 7 heures 30 à 11 heures* [31] ».

Cette affirmation explique l'engouement des personnes vulnérables pour ces boutiques témoins, mais dénotait également une limite, en ce sens que toutes ces personnes n'arrivaient pas à obtenir ces céréales en raison de la rupture des stocks. Ce qui signifie qu'en une journée dans un seul point de vente 15 tonnes de vivres peuvent être été vendues. Ainsi, *« quelques soient les mesures prises par l'État, plus d'un million de personnes sont dans le besoin chaque année »* [32].

Au niveau de l'approvisionnement des magasins des points de vente, cela se faisait une fois par mois. Une fois le stock épuisé, il fallait attendre un mois pour un nouvel approvisionnement. Le fonctionnement assez régulier de ces points de vente constitue de 2008 à 2020 un soulagement pour les populations vulnérables. Ces résultats sont similaires à ceux de Nassourou Abdourahmane à propos de la régularité des approvisionnements et de la durabilité des greniers relève que *« face à la contrainte essentielle du renouvellement des fonds de roulement par le recouvrement intégral des crédits, la plupart des opérations de stockage communautaire n'ont pas trouvé de solutions appropriées et ont périclité »* [33].

Isabel Suarez Sanchez et al. ont évoqué qu'*« en théorie, tout le monde peut accéder aux achats de vivres pour sa consommation personnelle ou familiale, indépendamment de son niveau socioéconomique. Les profils des utilisateurs sont variés : fonctionnaires, commerçants, paysans, etc. »* [34]. Ce qui fut le cas jusqu'au moment où l'Etat a décidé de cibler les personnes bénéficiaires qui sont les personnes vulnérables à partir de 2018. Une personne vulnérable selon le Directeur général de la SONAGESS est : *« une personne vulnérable est une personne qui, avec sa production agricole, n'arrive pas au cours d'une année à couvrir ses besoins alimentaires, ni par les ressources financières dont elle dispose »* [35]. A ce propos, toute personne qui ne répondait pas aux critères de cette définition était reléguée au second plan. Mais il arrivait que des catégories de populations, qui n'étaient pas concernées, à savoir les commerçants, achètent ces céréales au-delà de la limite indiquée en passant par des personnes interposées qui ne s'y ravitaillent généralement.

Parfois, la vente à prix social ne parvenait pas aux personnes vulnérables car certaines personnes étaient vulnérables à tel point que même le prix social n'était pas à leur portée. *« Il n'est pas donné à tous de déboursier 6000 FCFA contre un sac de 50 kg. Je vois souvent des gens qui se cotisent 1000 F CFA ou 2000 F CFA pour acheter un sac »* [36]. Ce qui constitue un défi afin que toute personne puisse avoir une meilleure accessibilité aux céréales.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT

Localisée dans une zone urbaine, la ville de Ouagadougou a connu un problème de disponibilité. Cette faible disponibilité impactait l'accessibilité céréalière.

Capitale politique du Burkina Faso, les activités de tous les secteurs d'activités sont développées sauf celles du secteur primaire. Il s'agit d'une agriculture qui n'est pas très développée même dans les communes rurales de la province. Donc, la capitale est insuffisamment approvisionnée en céréales. Or elle draine chaque année un nombre important de migrants. Ce qui justifie cette forte demande en produits céréaliers. Pour combler le déficit céréalier, des stratégies institutionnelles avaient été mises en œuvre afin de soulager la population pendant les périodes d'insécurité alimentaire. La crise alimentaire de 2007-2008, suivie de la vague de flambées de prix dans le monde en général, et au Burkina Faso en particulier, avait permis l'ouverture des premières boutiques témoins dans la ville de Ouagadougou. Malgré les contraintes de fonctionnement de ces boutiques témoins, les retombées positives sont indéniables pour la population. Ces différentes actions étatiques, dans la logique de faciliter l'accessibilité des produits alimentaires, confirment les théories keynésiennes en lien avec la stabilisation des prix et la correction des défaillances du marché. La résilience en matière alimentaire de la population de la ville de Ouagadougou et de la province du Kadiogo demeure d'actualité. La perspective de cette étude sera d'examiner la résilience de la population de Ouagadougou en particulier et du Burkina Faso en général qui est davantage exposé aux importations céréalières.

CONFLIT D'INTERET

Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt.

The authors declare that they have no conflicts of interest



RÉFÉRENCES

1. **Cheyns E** Etude de cas sur les pratiques d'approvisionnement alimentaire des consommateurs de Ouagadougou. Ouagadougou : CIRAD, 1996 : 101 et **Yaméogo/Konkobo C, Kamirou AR, Kaboré S, Diasso K, Diawara B, Ouédraogo JB and G Son** Les pratiques alimentaires à Ouagadougou, Burkina Faso. Ouagadougou : CNRST/CIRAD, 2002: **145**.
2. **Ministère de l'Agriculture des Aménagements Hydraulique et de la Mécanisation.** Résultats définitifs de la campagne agropastorale 2020-2021, de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays et perspectives. Ouagadougou, 2001; **15**.
3. **Institut national de la Statistique et de la Démographie.** 5^e RGPH, Monographie de la région du Centre. Ouagadougou, 2022: **3**.
4. **Burkina Faso/Ministère de l'Economie et du Développement.** Atlas du Burkina Faso. Ouagadougou, 2006: **40**.
5. **Institut national de la Statistique et de la Démographie /Ministère de l'Economie des Finances et du Développement.** Annuaire statistique de 2015. Ouagadougou, 2016: **15**.
6. **Ministère de l'Economie des Finances et du Développement / Institut national de la Statistique et de la Démographie.** 5^e Recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso, chiffres clés des résultats définitifs. Ouagadougou, 2022: **3**.
7. **Institut national de la Statistique et de la Démographie.** 5^e RGPH, Monographie de la région du Centre. Ouagadougou, 2022: **7**.
8. **Frydman R** La théorie générale de Keynes : économie et politique. *Cahiers d'économie politique*, 1988; **14(99)**: 99-109.
9. **Le décret n°94-233/ PRES/MICM.** (In Archives Nationales du Burkina Faso 7V 392, Société de développement agricole 1979-1995.) a conduit à la création de la SONAGESS qui se fondait sur le stock d'intervention créé depuis 2004. Le budget pour la constitution de ce stock est passé de 1 milliard de FCFA en 2004 à 11,7 milliards en 2020 (in Burkina Faso Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Ouagadougou, 2021: **22**.

10. **Rouamba PM** Mauvaise gestion à la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire. 2010, www.courrierconfidentiel.net Consulté le 26/11/2013.
11. **Burkina Faso.** Rapport de la commission ad hoc sur la vie chère au Burkina Faso. Ouagadougou, 2008: 1.
12. **Burkina Faso.** Rapport de la commission ad hoc sur la vie chère au Burkina Faso. Ouagadougou, 2008: 11.
13. **Suarez Sanchez I, Sanchez Garrido E and CP Celestini** Protection sociale et sécurité alimentaire au Burkina Faso, Boutique témoins. Rapport OXFAM, 2015: 20.
14. **Sawadogo A** Entretien oral d'un chargé des ventes et Marketing de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire, réalisé à Ouagadougou le 23/04/2015.
15. **Archives Nationale du Burkina Faso.** n°43 Le rapport agricole annuel de la Haute-Volta de 1948.
16. **Surret-Canale J** L'Afrique noire occidentale et centrale de la colonisation aux indépendances 1945-1960. Paris : éd Sociales, 1977; **Gado AB** Crise alimentaire et stratégie de subsistance en Afrique sahélienne (Burkina Faso-Mali-Niger). Thèse de doctorat en Histoire, UFR/GHSS, Université Paris 7/Jussieu, 1988 et **Marchal JY** Chronique d'un cercle de l'AOF : Ouahigouya (Haute-Volta) 1908-1941. Paris : ORSTOM, 1980.
17. **Ouédraogo BL** Entraide villageoise et développement : Groupements paysans au Burkina Faso. Paris : L'Harmattan, 1990: 177.
18. **Sanfo M** Organisations paysannes et sécurité alimentaire en Afrique sahélienne : Rôles et enjeux des banques de céréales au Burkina Faso. Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris X Nanterre, 1999 : 93.
19. **Ouédraogo M** Entretien oral d'un acheteur de céréales au niveau des boutiques témoins, réalisé à Ouagadougou le 21/08/2018.
20. **Compaoré AV** Vente de riz subventionné : les boutiques témoins de Ouagadougou fonctionnelles. 2011, www.lefaso.net consulté le 14/11/2017.

21. **Abdourahmane N, Mathieu B, Teyssier A and R Bello** La sécurité alimentaire : une affaire de paysans. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, N'Djamena/ Montpellier : Prasac/ Cirad, 2003 : 4
22. **Sanfo M** Organisations paysannes et sécurité alimentaire en Afrique sahélienne : Rôles et enjeux des banques de céréales au Burkina Faso. Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris X Nanterre, 1999 : 94
23. **Sawadogo M** Entretien oral d'un vendeur de kiosque à Zogona, réalisé à Ouagadougou le 10/01/2021.
24. **Ouédraogo M** Effets économique de la Covid 19 au Burkina Faso : quand les prix des produits alimentaires prennent l'ascenseur. 2021. www.cenozo.org Consulté le 09/10/2022.
25. **FAO/CELAC**. Sécurité alimentaire pendant la pandémie de COVID 19. Santiago, 2020 : 8.
26. **Kindo B** Entretien oral d'un agent au Service approvisionnement et commercialisation de la Fédération Nationale des Groupements Naam, réalisé à Ouahigouya le 22/03/2010.
27. **Sawadogo A** Entretien oral d'un chargé des ventes et Marketing de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire, réalisé à Ouagadougou le 23/04/2015 ; **Zongo PS** Sécurité alimentaire : les boutiques témoins deviennent des points de vente aux personnes vulnérables. 2018, www.lefaso.net Consulté le 01/03/2018.
28. **Sawadogo A** Entretien oral d'un chargé des ventes et Marketing de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire, réalisé à Ouagadougou le 23/04/2015, 23/04/2015.
29. **Institut national de la Statistique et de la Démographie**. Diagnostic de la pauvreté, profil, dynamiques, inégalités, prospérité partagée en 2018. Ouagadougou, 2022: 37
30. **Paré M** Entretien oral d'un acheteur de céréales, réalisé à Ouagadougou le 12/07/2019.
31. **Diappa D** Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire: Vente de céréales effective dans la région du Centre. 2018, www.agriculture.bf Consulté le 20/03/2018.

32. **Kaboré K** Entretien oral d'un chimiste à la SONAGESS, réalisé à Ouagadougou le 19/12/2009.
33. **Abdourahmane N, Mathieu B, Teyssier A and R Bello** La sécurité alimentaire : une affaire de paysans. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. N'Djamena/ Montpellier : Prasad/Cirad, 2003 : 5.
34. **Suarez Sanchez I, Sanchez Garrido E and CP Celestini** Protection sociale et sécurité alimentaire au Burkina Faso, Boutique témoins. *Rapport OXFAM*, 2015: 33.
35. **Kindo N** Vente de céréales aux personnes vulnérables : la SONAGESS s'explique. 2018, www.burkina24.com Consulté le 20/10/2019.
36. **Ouédraogo E** Entretien oral d'un acheteur de point de vente, réalisé à Ouagadougou le 02/08/2018.